

CONTEXTE NATIONAL

Les accidents ont un coût humain, économique et social très lourd. Différentes enquêtes de morbidité permettent d'estimer qu'ils sont responsables, chaque année, en France, de 15 millions de recours en médecine libérale, 1,3 million d'hospitalisations et 525 000 interventions chirurgicales. Ils sont également à l'origine de 30 000 morts par an (en 1993-96), ce qui correspond à la troisième grande cause de décès après les maladies cardio-vasculaires et les tumeurs.

Les circonstances des accidents sont diverses. Les plus nombreux surviennent au domicile ou à proximité, à l'école ou lors des loisirs : ce sont les accidents de la vie courante. L'enquête décennale sur la santé (Insee-Credes, 1991-92) permet d'estimer à 8,4 millions le nombre annuel d'accidents de la vie courante qui nécessitent un soin. Les trois-quarts ne présentent aucune gravité, mais 5% donnent lieu à une hospitalisation. Le risque est plus important pour les hommes que pour les femmes. Il est aussi différent : les femmes se blessent plus souvent à leur domicile, les hommes plus souvent dans leurs loisirs. Ils ont par ailleurs des accidents plus graves. On estime actuellement que les accidents domestiques sont à l'origine de 18 000 à 20 000 décès par an. Ils constituent une importante cause de mortalité chez les jeunes enfants. La prévention des accidents de la vie courante est difficile en raison de la multiplicité des circonstances et des lieux de survenue ; à côté des mesures de réglementation et de contrôle assurées par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, l'information et l'éducation sont essentielles.

Les accidents de la circulation sont moins fréquents, mais mieux connus car très médiatisés. Depuis une vingtaine d'années, le nombre de tués sur les routes a diminué de près de 50 %, alors que dans le même temps le trafic doublait. En 1998, les accidents de la route ont fait 188 900 victimes, dont 9 000 tués et 179 900 blessés (dont 36 200 blessés graves). Les accidents sont plus fréquents en milieu urbain, mais plus graves à la campagne, en particulier sur les routes départementales. Les excès de vitesse et l'alcoolisation au volant sont les premiers en cause dans les accidents corporels. Les contrôles d'alcoolémie réalisés en 1997 lors des accidents étaient positifs dans 5,5 % des cas (contre 1,3 % lors de contrôles préventifs). En ce qui concerne la prévention des accidents de la circulation, les mesures législatives s'accompagnent d'une amélioration du réseau routier, d'une meilleure conception du véhicule et de campagnes d'information auprès des usagers de la route.

Loin derrière, en termes de fréquence, viennent les accidents du travail. Leur nombre a considérablement régressé depuis 30 ans. En 1995, le régime général et le régime agricole d'assurance maladie dénombrèrent en France, à l'exclusion des accidents du trajet, 721 300 accidents avec arrêt de travail, 68 700 accidents ayant entraîné une incapacité permanente et 842 accidents mortels. Dans ce domaine, la prévention passe par le renforcement des normes de sécurité et l'amélioration des conditions de travail et d'équipement.

SITUATION EN MAYENNE : FAITS MARQUANTS

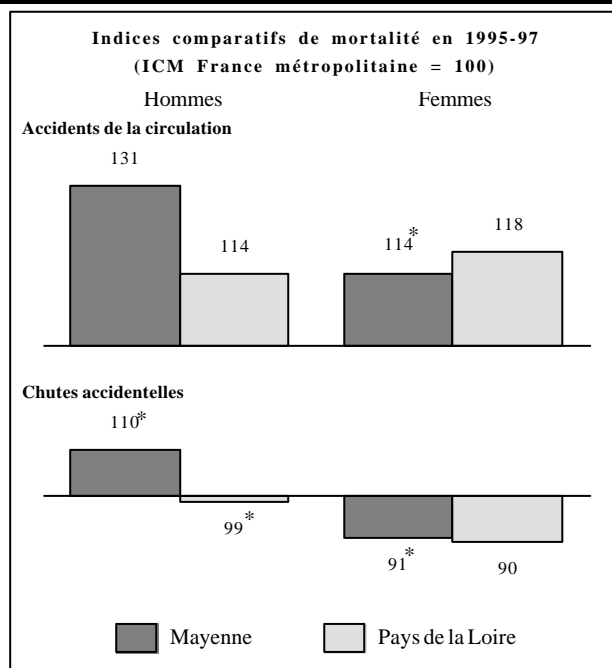
- Les chutes accidentelles sont à l'origine de 51 décès par an dans le département, principalement chez les personnes âgées.
- En Mayenne, 47 habitants décèdent en moyenne chaque année à la suite d'un accident de la circulation. Les victimes sont des hommes dans 75 % des cas et des 15-24 ans dans un tiers des cas.
- Le nombre de blessés graves diminue nettement depuis 15 ans (-53% entre 1983 et 1997). Le nombre de décès a également reculé mais la Mayenne conserve une mortalité par accidents de la circulation supérieure à la moyenne nationale, notamment pour les hommes.
- Près de 4 000 accidents du travail avec arrêt ont été dénombrés en 1997 chez des salariés relevant du régime général et du régime agricole. Les accidents entraînant une incapacité permanente ou partielle représentent environ 7% de ces accidents.

● Une mortalité par accidents de la route supérieure de 28% à la moyenne française

Sur la période 1995-97, 47 habitants de la Mayenne, dont 75 % d'hommes, sont décédés en moyenne chaque année par accident de la route. Le département connaît une mortalité pour cette cause qui dépasse de 28% la moyenne nationale. Cette surmortalité concerne surtout les hommes (+ 31%). Chez les femmes, elle est moins marquée (+14%), et en outre non significativement différente de la moyenne nationale.

Les chutes accidentelles sont à l'origine de 51 décès en moyenne chaque année, dont près de 80% concernent des personnes de 75 ans et plus. La mortalité liée aux chutes n'est pas différente de la moyenne nationale pour chacun des deux sexes, mais là encore les faibles effectifs observés limitent l'interprétation des résultats.

L'indice comparatif de mortalité (ICM), appelé aussi standardized mortality ratio (SMR), est le rapport en base 100 du nombre de décès observés dans la région au nombre de décès qui serait obtenu si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge étaient identiques aux taux nationaux (ICM France Métropolitaine = 100). Un test du χ^2 au seuil de 5 % est calculé pour déterminer si la différence avec la moyenne nationale est significative.

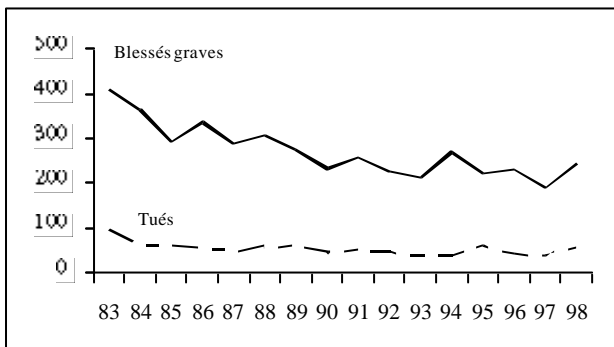


Sources : INSERM SC8; INSEE (estimations au 1/1/1996 et 97)
Exploitation O.R.S.

* Différence non significative au seuil de 5 %

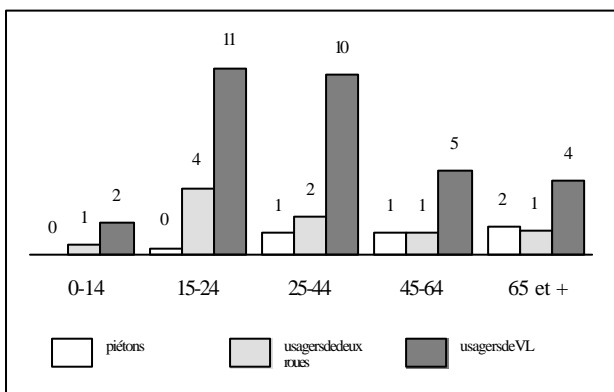
LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Évolution du nombre de tués et du nombre de blessés graves en Mayenne de 1983 à 1998



Source : SETRA-Ministère de l'Équipement Exploitation O.R.S.

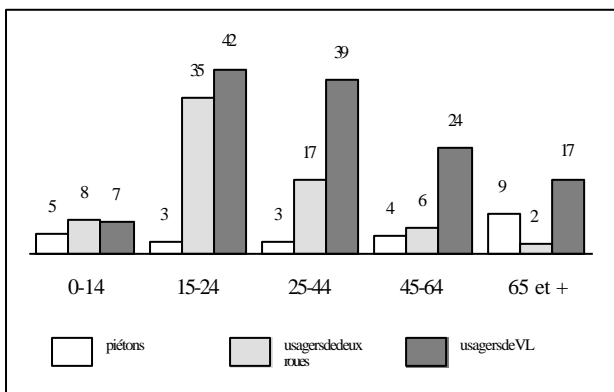
Nombre moyen annuel de tués selon l'âge et la catégorie d'usagers en Mayenne en 1994-1998



Source : SETRA-Ministère de l'Équipement Exploitation O.R.S.

VL : véhicule léger (avec ou sans caravane)

Nombre moyen annuel de blessés graves selon l'âge et la catégorie d'usagers en Mayenne en 1994-1998



Source : SETRA-Ministère de l'Équipement Exploitation O.R.S.

VL : véhicule léger (avec ou sans caravane)

● Une diminution globale du nombre de tués et de blessés graves sur les routes depuis 15 ans

Dans le département, comme dans la région, le nombre de tués et de blessés graves par accidents de la circulation a globalement diminué en 15 ans, malgré l'augmentation continue du trafic. Ce constat témoigne de l'efficacité des nombreuses mesures de prévention prises depuis le début des années 70.

Entre 1983 et 1997, le nombre de blessés graves par accidents produits en Mayenne, est en effet passé de 408 à 190, soit une baisse de 53%. Le nombre de tués a également diminué pendant cette période : il passe de 97 à 39.

Les données concernant 1998 montrent une hausse du nombre de blessés graves et du nombre de tués par accidents de la circulation, mais il n'est pas possible de savoir s'il s'agit là d'une variation ponctuelle, comme celles parfois observées au cours des dernières années, ou du début d'une tendance à la hausse.

● Un tiers des décès par accidents de la route concerne des jeunes âgés entre 15 et 24 ans

Dans le département comme ailleurs, les adolescents et les jeunes adultes sont les premières victimes des accidents de la route. Ainsi 33% des tués et 36% des blessés graves par accidents de la circulation, en Mayenne, concernent des personnes âgées de 15 à 24 ans.

● La voiture est responsable de plus d'un accident sur deux

Quelque soit la classe d'âge, la voiture est le plus souvent en cause dans les accidents : 71% des tués et 58% des blessés graves circulaient en voiture.

Parmi les jeunes de 15 à 24 ans décédés par accidents de la route, en Mayenne, 73% circulaient en voiture et 27% en deux roues. Pour les blessés graves, la conduite automobile est en cause dans 53% des cas, et les deux roues dans 44% des cas.

Chez les 25-64 ans, la conduite automobile est en cause dans 75% des décès et 68% des blessures graves.

Méthode : Les statistiques du SETRA sont élaborées à partir des bordereaux automatisés des accidents corporels (BAAC) établis chaque fois que se produit un accident corporel de la circulation routière. Cet organisme centralise, à la fois, les fichiers de la police nationale et de la gendarmerie. Parmi les victimes, on distingue les tués qui sont décédés sur le coup ou dans les six jours qui suivent l'accident, les blessés graves dont l'état nécessite plus de six jours d'hospitalisation, les blessés légers dont l'état nécessite de 0 à 6 jours d'hospitalisation. Les statistiques du SETRA portent sur les données enregistrées et non domiciliées. Elles concernent les accidents de la circulation survenus dans la région et non survenus à des habitants de la région. Par conséquent le nombre de décès par accidents de la circulation issu des statistiques du SETRA est différent de celui de l'INSERM qui porte sur les décès domiciliés.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

● 7 % des accidents de travail sont des accidents avec séquelles

En 1997, près de 4 000 personnes ont été victimes d'un accident de travail nécessitant un arrêt, en Mayenne, dont 3 500 relevant du régime général et 430 de la Mutualité Sociale Agricole.

Environ 6% des accidents pris en charge par le régime général ont entraîné des séquelles, nécessitant la reconnaissance d'une incapacité permanente ou partielle. Les accidents du trajet laissent plus fréquemment des séquelles (7%) que les accidents du travail proprement dits (5%).

La part des accidents avec séquelles indemnisés par le régime agricole est plus élevée, puisqu'elle atteint 14%.

● Des accidents du travail avec arrêt qui semblent voir leur fréquence augmenter

Entre 1992 et 1997, on ne constate pas d'évolution significative du nombre d'accidents de travail avec arrêt, reconnus par le régime général, en Mayenne. Par contre, si on rapporte cet effectif à la population salariée couverte pour ce risque, il existe une légère tendance à la hausse du taux d'accidents de travail avec arrêt pour 1000 salariés, tendance qui s'observe de façon plus nette au plan régional. A l'exception de 1992, le taux mayennais reste toujours inférieur à celui enregistré dans les Pays de la Loire.

L'analyse des données concernant les accidents avec séquelles et les accidents mortels est plus difficile car elle porte sur des effectifs plus faibles. Il apparaît cependant que pour ces deux indicateurs, la situation des salariés du régime général en Mayenne diffère peu de celle observé au plan régional, et ne connaît pas d'évolution marquée.

Définitions : Les "accidents avec arrêt" sont les accidents ayant entraîné une interruption de travail d'un jour complet en sus du jour au cours duquel est survenu l'accident et ayant donné lieu à une réparation sous forme d'un premier paiement d'indemnité journalière. Les "accidents avec séquelles" sont ceux qui ont entraîné soit la reconnaissance d'une **Incapacité Permanente (IP)** par la Sécurité Sociale, soit le décès. Les "accidents mortels" concernent ceux pour lesquels le décès est intervenu avant consolidation, c'est-à-dire avant fixation d'une IP et liquidation d'une rente.

Accidents de travail* indemnisés en Mayenne en 1997

	Accidents avec arrêt	Accidents avec séquelles**	Accidents mortels
Régime général			
<i>Accidents proprement dits</i>	3 152	174	4
<i>Accidents du trajet</i>	344	25	4
Régime agricole			
<i>Tous les accidents***</i>	429	58	0

Sources : CRAM (Prévention des accidents du travail), MSA53 Exploitation O.R.S.

* Il s'agit des accidents du travail des salariés des entreprises implantées dans la zone géographique étudiée.

** Il s'agit du nombre d'Incapacités Permanentes ou Partielles délivrées pour les accidents survenus en 1997 quelle que soit l'année de délivrance. Le nombre d'accidents avec séquelles est inclus dans le nombre d'accidents avec arrêt.

*** les statistiques de la MSA ne concernent que les salariés agricoles. Elles regroupent les accidents proprement dits et les accidents du trajet.

Évolution du nombre d'accidents de travail proprement dits entre 1992 et 1997 (régime général)

	Mayenne		Pays de la Loire	
	Effectif	Taux pour 1000 salariés	Effectif	Taux pour 1000 salariés
1992	3 235	35,6	37171	34,3
1993	2 861	32,9	34011	34,3
1994	2 894	33,1	34781	35,6
1995	3 156	36,9	36481	37,7
1996	2 964	37,4	35288	38,4
1997	2 908	37,4	34968	39,0

Source : CRAM

Exploitation O.R.S.

Évolution du nombre d'accidents de travail avec séquelles entre 1992 et 1997 (régime général)

	Mayenne		Pays de la Loire	
	Effectif	Taux pour 1000 salariés	Effectif	Taux pour 1000 salariés
1992	206	2,3	2319	2,1
1993	185	2,1	2254	2,3
1994	212	2,4	2338	2,4
1995	200	2,3	2195	2,3
1996	191	2,4	1958	2,1
1997	188	2,4	1902	2,1

Source : CRAM

Exploitation O.R.S.

Évolution du nombre d'accidents de travail mortels entre 1992 et 1997 (régime général)

	Mayenne		Pays de la Loire	
	Effectif	Taux pour 1000 salariés	Effectif	Taux pour 1000 salariés
1992	3	0,03	49	0,05
1993	1	0,01	51	0,05
1994	6	0,07	44	0,05
1995	4	0,05	37	0,04
1996	3	0,04	30	0,03
1997	3	0,04	32	0,04

Source : CRAM

Exploitation O.R.S.

LES ACCIDENTS
